



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge de certains produits pour les femmes ayant un cancer du sein

Question écrite n° 1915

Texte de la question

M. David Guerin appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la prise en charge des produits d'accompagnement pour les femmes ayant un cancer du sein. Les traitements des cancers du sein sont particulièrement douloureux et laissent apparaître des séquelles importantes. Afin d'atténuer cela, il existe de nombreux produits d'accompagnement tels que les vernis à ongles de protection, les bonnets de chimiothérapie, les dentifrices spécifiques, les soutiens-gorge postopératoires ou les perruques. Ces solutions sont particulièrement onéreuses. Il apparaît que les prises en charge par l'assurance maladie et certaines mutuelles sont très limitées. Ces produits, pourtant particulièrement nécessaires, restent hors de prix pour de nombreuses patientes. Aussi, il lui demande si des dispositions peuvent être prises pour une meilleure prise en charge afin d'aider les femmes ayant un cancer du sein et ne pouvant accéder à ces produits d'accompagnement du fait de leurs prix.

Données clés

Auteur : [M. David Guerin](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1915

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2024](#), page 5940

Question retirée le : 28 janvier 2025 (Fin de mandat)